

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

LE PRÉSIDENT

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2023

CHRISTIAN DEMUYNCK

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 4 avril à dix-neuf heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par Monsieur Christian DEMUYNCK, Président, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la Présidence de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente du CCAS.

Nombre de membres composant  
Le Conseil d'Administration : 13

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Mme PONZIO-REFATTI, Mme YILMAZ, Mme PONCHARD,  
M. FREMIN, Mme BIENTZ, Mme LOEFFEL, Mme TESTE

**ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

M. DEMUYNCK donne pouvoir à Mme PONZIO-REFATTI  
Mme DIAS donne pouvoir à Mme YILMAZ  
Mme BRECHU donne pouvoir à Mme PONCHARD  
M. CHRETIEN donne pouvoir à Mme LOEFFEL

**ÉTAIENT ABSENTES EXCUSÉES :**

Mme COSTA  
Mme COMBES

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :**

Mme CHATIGNON

**N° 2023.04.09 - Affectation du résultat 2022 – Budget annexe du service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)**

Sur Présentation de Mme PONZIO-REFATTI, Vice-Présidente,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

6 rue du Général de Gaulle  
93360 Neuilly-Plaisance  
Tél. : 01 43 00 96 16  
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neullyplaisance.com

(Tous les courriers doivent être

Certifié exécutoire

Acte publié le 27 / 04 / 2023

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Vu le compte administratif du budget annexe du SSIAD de l'exercice 2022  
élaboré par l'ordonnateur,

Considérant que le résultat de clôture de l'exercice 2022 se décompose de la  
façon suivante :

INTITULES	RESULTAT
Résultat de fonctionnement exercice 2022	-23 174.22
Résultat antérieur reporté (2021)	51 560.35
<b>Résultat de fonctionnement à affecter</b>	<b>28 386.13</b>
Résultat d'investissement exercice 2022	196.00
Résultat antérieur reporté (2021)	6 074.97
<b>Résultat d'investissement à affecter</b>	<b>6 270.97</b>
<b>RESULTAT CUMULE</b>	<b>34 657.10</b>

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
A L'UNANIMITÉ,

- **ARTICLE UNIQUE : CONFIRME** l'affectation des résultats du budget annexe  
du service de soins infirmiers à domicile de l'exercice 2022 s'élevant à :

Compte 001 : 6 270.97 €

Compte 002 : 28 386.13 €

Christian DEMUYNCK  
Maire  
Président du CCAS



Brigitte CHATIGNON  
Secrétaire